



HAL
open science

Partenariat Conservatoire botanique national du Bassin parisien / Conseil général du Loiret. Rapport d'activité 2014

Nicolas Roboüam, Sarah Gautier,

► To cite this version:

Nicolas Roboüam, Sarah Gautier,. Partenariat Conservatoire botanique national du Bassin parisien / Conseil général du Loiret. Rapport d'activité 2014. [Rapport Technique] CBNBP-MNHN, Délégation Centre-Val de Loire, 5, avenue Buffon - CS 96407 45064 ORLEANS - CEDEX 2. 2014. hal-02516911

HAL Id: hal-02516911

<https://hal.science/hal-02516911>

Submitted on 24 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Conservatoire botanique national du Bassin parisien

Une structure au cœur du développement durable

Connaître
Comprendre
Conserver
Communiquer

Partenariat Conservatoire botanique national du Bassin parisien / Conseil général du Loiret

Rapport d'activité 2014



Conservatoire botanique national du Bassin parisien
UMS 2699 – Unité Inventaire et suivi de la biodiversité
Muséum national d'histoire naturelle
61, rue Buffon - CP 53 - 75005 Paris – France
Tél. : 01 40 79 35 54 – cbnbp@mnhn.fr

Partenariat Conservatoire botanique national du Bassin parisien / Conseil général du Loiret

Rapport d'activité 2014

Ce document a été réalisé par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien, délégation Centre, sous la responsabilité de

Frédérique Hendoux, directeur du Conservatoire
Conservatoire botanique national du Bassin parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon, 75005 Paris
Tel. : 01 40 79 35 54 – Fax : 01 40 79 35 53
E-mail : cbnbp@mnhn.fr

Jordane Cordier, Responsable de la délégation Centre
Conservatoire botanique national du Bassin parisien
Délégation Centre
5 avenue Buffon BP6407, 45064 Orléans Cedex 2
Tel. : 02 36 17 41 31 – Fax : 02.36.17.41.30
E-Mail : jcordier@mnhn.fr

Rédaction et mise en page : Nicolas Roboüam, Sarah Gautier.

Le partenaire de cette étude est :

Conseil général du Loiret
Immeuble le Loiret
32 avenue Jean Zay
45000 Orléans

Crédit photo

Photo de couverture : Prairie humide oligotrophe sur marnes avec en premier plan l'Epipactis des marais, espèce protégée régionale, en bordure de la RD43 (©MNHN-CBNBP/Nicolas ROBOÛAM)

SOMMAIRE

INTRODUCTION	- 5 -
1. ENTRETIEN ET GESTION DES DEPENDANCES VERTES DES ROUTES DEPARTEMENTALES.....	- 6 -
1.1 – Expertise des linéaires routiers inscrits aux programmes de curage dérasement et d’entretien et d’amélioration de la voirie 2014	- 6 -
1.1.1 <i>Bilan de l’année 2014.....</i>	<i>- 7 -</i>
1.1.2 <i>Appui technique pour la réduction des impacts lors des opérations de curage/dérasement.....</i>	<i>- 7 -</i>
1.2 – Mise en évidence de tronçons à enjeu.....	- 7 -
1.2.1. <i>Tronçons à enjeux situés sur des secteurs inscrits au programme de curage/dérasement.....</i>	<i>- 7 -</i>
1.2.2. <i>Tronçons à enjeux situés sur le reste du réseau routier du Conseil général</i>	<i>- 9 -</i>
1.3 – Suivis des sections patrimoniales en bord de route et analyses	- 9 -
1.3.1. <i>Analyse des états initiaux des sections suivis et recommandations pour une gestion différenciée</i>	<i>- 9 -</i>
1.3.2. <i>Rappel des attentes et de la méthodologie des suivis.....</i>	<i>- 9 -</i>
1.3.3. <i>Bilan de la deuxième année de suivi</i>	<i>- 10 -</i>
1.4 – Formation des agents du CG45 à la reconnaissance des espèces invasives.....	- 10 -
2. EXPERTISE DU CBNBP POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE SODENS	- 11 -
2.1 – Réalisation d’inventaire	- 11 -
2.1.1 <i>Secteurs déficitaires en données.....</i>	<i>- 11 -</i>
2.1.2. <i>Actualisation de stations d’espèces en danger critique d’extinction de la liste rouge régionale</i>	<i>- 12 -</i>
2.1.3 <i>Bilan des espèces remarquables inventoriées en 2013 dans le Loiret</i>	<i>- 13 -</i>
2.1.4 <i>Terrain spécifique aux bords de route</i>	<i>- 15 -</i>
2.2 – Intégration de données financées par le Conseil général	- 16 -
2.3 – Animation du réseau de correspondants flore du Loiret.....	- 16 -
3. BILAN COMPTABLE DU NOMBRE DE JOURS CONSACRES A CHAQUE VOLET DU PARTENARIAT	- 17 -
ANNEXE.....	- 18 -
ANNEXE I : Synthèse des reports d’intervention nécessaires pour le programme de curage/dérasement 2014	- 19 -

Introduction

Né du souci de mieux prendre en compte les enjeux floristiques dans les programmes d'entretien et de travaux menés sur le réseau routier du département, le partenariat entre le Département du Loiret et le Conservatoire botanique national du Bassin parisien a débuté en 2011. Une première convention pluri-annuelle sur trois ans (janvier 2011 à janvier 2014) a été signée, puis renouvelée de nouveau sur la même durée pour la période de 2014 à 2016.

Cette nouvelle convention se décline sur un schéma proche de la précédente, soit en 2 volets : entretien et gestion des dépendances vertes des routes départementales, et expertise du CBNBP pour la mise en œuvre du projet de SODENS (volet intégrant dorénavant l'amélioration et l'actualisation de la connaissance de la flore du Loiret).

Lors de la convention de 2011 à 2013, notre concours a permis entre autres, d'améliorer considérablement la connaissance des enjeux flore des linéaires routiers pour y minimiser l'impact des travaux d'entretien ou d'amélioration, ou encore de contribuer à la révision du Schéma directeur des Espaces Naturels Sensibles du Loiret.

Le partenariat s'est donc poursuivi en 2014, première année de cette nouvelle convention triennale, se traduisant comme pour la précédente par l'affectation d'un demi ETP de chargé d'études/de missions scientifiques de la délégation Centre du CBNBP. La cellule informatique du CBNBP a également été sollicitée pour la saisie des données et la réalisation de requêtes et d'extractions spécifiques (intervention de l'administrateur des données du CBNBP et d'un technicien informatique).

Le présent rapport détaille les actions effectuées en 2014, organisées cette année autour des deux axes suivants (le volet portant sur le SODENS ayant, comme en 2013, été traité à la vue des priorités du Conseil Général uniquement à travers les aspects liés à la connaissance de la flore) :

- l'entretien et gestion des dépendances vertes des routes départementales (accotements, fossés, talus et délaissés) ;
- l'amélioration et l'actualisation de la connaissance de la flore du département par la réalisation de nouveaux inventaires (dont certains spécifiques aux emprises routières gérées par le Département du Loiret).

1. Entretien et gestion des dépendances vertes des routes départementales

C'est ce volet du partenariat qui, comme en 2012 et 2013 a été le plus conséquent en 2014. Il a impliqué la Direction de l'environnement de la mobilité (DEMO) ainsi que la Direction de l'Ingénierie et des Infrastructures. Un effort tout particulier a été réalisé sur la récolte de données de terrain cette année, notamment sur le secteur de la forêt d'Orléans pour lequel une analyse du rôle de continuité écologique des routes de cette région est envisagée dans le courant de l'hiver 2015. Les missions du CBNBP ont donc répondu à un double objectif :

- concernant le réseau routier départemental soumis à des travaux de curage/dérasement ; prospecter les sections de route avant toute opération et localiser les espèces et/ou habitats patrimoniaux pour éviter de les impacter ;
- concernant le reste du réseau routier départemental ; compléter la connaissance de la flore de ces dépendances vertes et poursuivre le suivi de sections de route.

Les résultats des expertises menées dans le cadre de cet axe du partenariat sont synthétisés dans un document SIG transmis au Conseil Général du Loiret (ce document précise l'ensemble des cartes bilan présentées ci-après).

Les trois années d'études des dépendances vertes des routes départementales du Loiret et l'expertise du CBNBP ont également permis en 2014 de dresser des recommandations de gestion détaillées pour l'entretien du réseau en fonction des enjeux existants. Ces recommandations ont fait l'objet d'un rapport à part entière délivré au Conseil Général.

1.1 – Expertise des linéaires routiers inscrits aux programmes de curage dérasement et d'entretien et d'amélioration de la voirie 2014

En 2011, un travail de synthèse des données du CBNBP en bord de route avait conduit à lister un nombre conséquent de stations d'espèces patrimoniales potentiellement présentes en bord de route¹.

La saison de terrain 2014 a permis de finaliser la vérification de la présence de ces stations en bord de route, en particulier le long des tronçons devant subir un curage/dérasement, et d'évaluer l'incidence des travaux sur la population concernée. De plus, les sections de routes pour lesquelles les données connues étaient insuffisantes pour évaluer l'impact des travaux ont fait l'objet de prospections complémentaires.

Le renouvellement du partenariat entre le CBNBP et le Conseil Général du Loiret a permis en 2014 d'ajouter l'évaluation des enjeux flore sur les sections soumises à des travaux d'amélioration de la voirie.

¹ CBNBP, 2011. Synthèse des données botaniques sur le réseau routier du département du Loiret

1.1.1 Bilan de l'année 2014

Comme chaque année, la Direction de l'Ingénierie et des Infrastructures nous a transmis le programme des secteurs nécessitant des travaux de curage/dérasement pour la saison 2013-2014. L'intégralité des secteurs transmis ont été évalués en 2014 (cf. ANNEXE I). Au total 39 relevés flore ont été réalisés en 2014 sur des secteurs de curage/dérasement.

Concernant les sections de travaux de voirie, un linéaire transmis par la DII a pu être expertisé lors des travaux, ne révélant pas d'intérêt patrimonial pour la flore ou les habitats.

1.1.2 Appui technique pour la réduction des impacts lors des opérations de curage/dérasement

Afin de minimiser au maximum les impacts liés aux travaux de curage/dérasement indispensables à la sécurité des usagers sur des secteurs à enjeu, la convention 2014/2016 intègre un axe répondant à cet objectif. Les interventions du CBNBP dans ce cadre dépendent des besoins de la D2i qui n'a pas eu à traiter de secteur à enjeu en 2014. Il est cependant d'ores et déjà prévu des travaux sur la D124 au début de l'année 2015, un secteur sur lequel existe un fort enjeu floristique dû à la présence de deux espèces protégées sur l'accotement et le talus. Le CBNBP sera donc présent avec les équipes techniques afin d'identifier ces espèces et de limiter les impacts du curage et du dérasement sur la station.

1.2 – Mise en évidence de tronçons à enjeu

Le niveau d'enjeu de chaque section de route prospectée a été évalué selon les 4 mêmes catégories définies en 2011 : nul, faible, moyen et fort. Ce niveau d'enjeu dépend de la patrimonialité de la flore et des habitats contactés (présence d'une ou plusieurs espèces patrimoniales) et de l'impact potentiel des travaux sur la végétation (proportion de la population menacée par ces travaux). Le terme « tronçons à enjeu » fait référence aux sections de route dont l'enjeu est non nul.

Les relevés réalisés en 2014 (135 relevés réalisés sur les bords de routes du Loiret) ont permis de mettre en évidence ou de confirmer plusieurs nouveaux secteurs à enjeu.

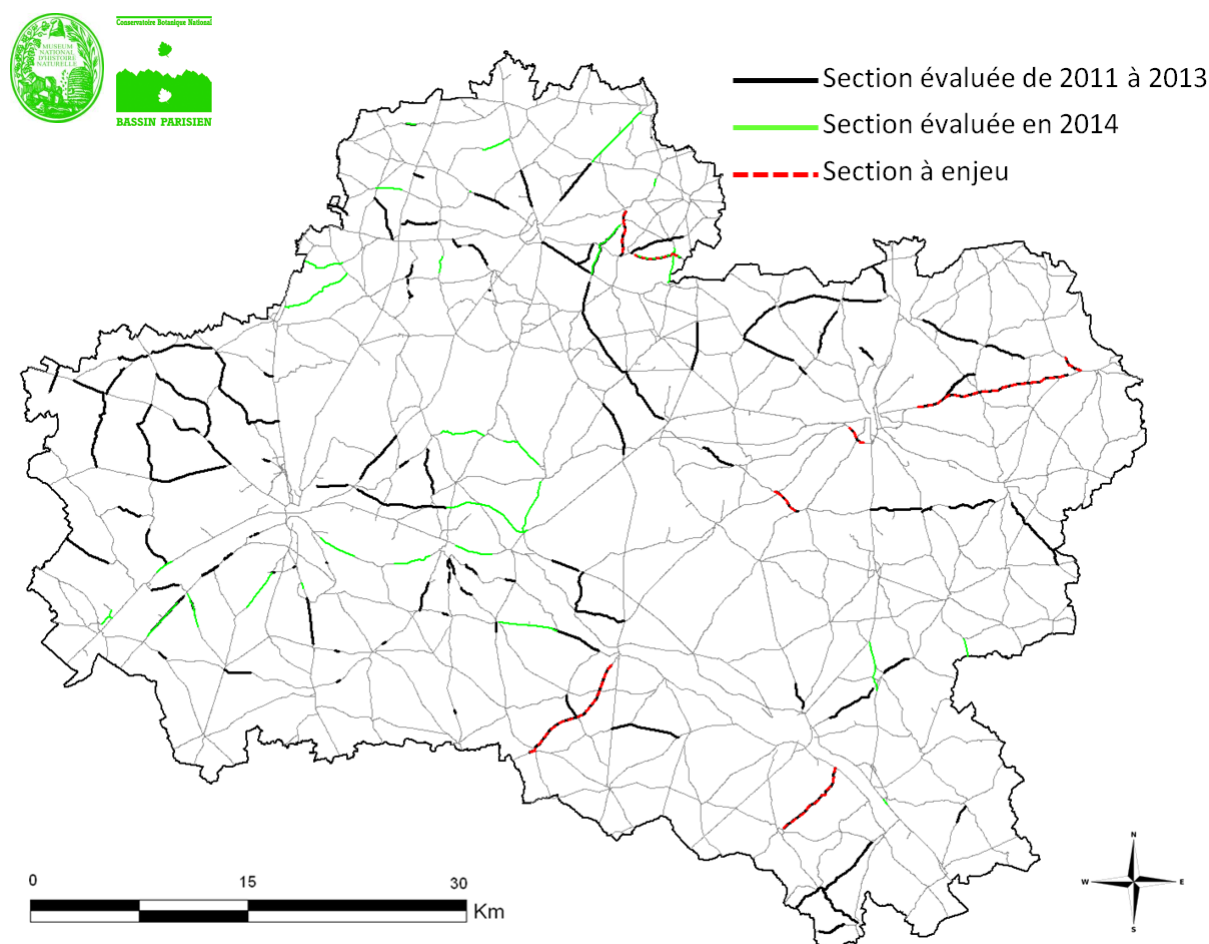
1.2.1. Tronçons à enjeux situés sur des secteurs inscrits au programme de curage/dérasement

Sur l'ensemble des 128 sections de route évaluées depuis 2011 pour les besoins d'interventions en curage/dérasement (cf. 1.1), 14 secteurs à enjeu ont été identifiés. Ils sont répartis sur 15 des portions de routes inscrites (ou qui ont été inscrites) au programme de curage/dérasement 2011 à 2014, dont seulement 8 nécessitent une réflexion afin de réduire l'impact potentiel des travaux sur les stations concernées (cf. carte ci-après).

Si l'on extrait les résultats issus des prospections 2014, cinq stations à enjeu se trouvent sur les secteurs inscrits au programme curage/dérasement mais seulement trois peuvent potentiellement être impactées par les travaux envisagés (cf. ANNEXE I) :

- La première est une population de Renouée du groupe invasif (*Reynoutria japonica*) situées sur le bord de la route. L'enjeu a été défini comme moyen à la vue de la répartition des pieds qui se cantonne uniquement au fossé. Le dérasement de l'accotement envisagé ne devrait entraîner qu'un risque de propagation assez limité de l'espèce ;
- La deuxième est une station de Corydale solide (*Corydalis solida*), espèce protégée au niveau régional, en bordure de la route sur la commune de Sully-la-Chapelle. Les travaux devront être conduits en présence du CBNBP de manière à éviter la population ;
- Enfin, la troisième correspond à la présence d'individus de Sporobole d'Inde (*Sporobolus indicus*), espèce invasive, sur l'accotement de la route départementale 957 traversant la commune de Briare.

Une population d'Orchis homme-pendu (*Aceras anthropophorum*) en limite de la section de dérasement est à signaler sur le haut du talus de la RD 25 à Briare-sur-Essonne, mais non impactée a priori.



Carte des tronçons routiers du programme curage/dérasement 2014 présentant un enjeu floristique

1.2.2. Tronçons à enjeux situés sur le reste du réseau routier du Conseil général

Des prospections ont également été réalisées sur le reste du réseau géré par le département dans le but d'améliorer les connaissances du CBNBP concernant la diversité floristique des dépendances vertes des routes départementales (cf 2.1.4 Terrain spécifique aux bords de route). Depuis 2011, un total de 89 secteurs à enjeux situés hors des secteurs de curage/dérasement a ainsi été mis en évidence (13 en 2011, 16 en 2012, 28 en 2013 et 32 en 2014).

1.3 – Suivis des sections patrimoniales en bord de route et analyses

En 2012, le CBNBP a proposé de tester l'impact d'une gestion différenciée sur quelques secteurs sélectionnés à partir de la liste des zones à enjeux identifiées sur le réseau des routes gérées par le Conseil général.

Une liste réduite de sites sur lesquels une gestion différenciée pouvait être testée a donc été retenue. Suite à la réalisation en 2013 des états initiaux des sites de suivi, une analyse a pu conduire à la rédaction d'un rapport listant des recommandations de gestion.

1.3.1. Analyse des états initiaux des sections suivies et recommandations pour une gestion différenciée

En hiver 2014 une grande part des jours dévolus au partenariat entre le CBNBP et le CG45 a été consacrée à l'analyse des états initiaux des sections de suivi puis à une synthèse bibliographique sur les pratiques de gestion des dépendances vertes, ainsi que sur les réponses de la flore à ces dernières. Cette synthèse et l'étude des végétations présentes dans chaque région naturelle du Loiret a permis de proposer des recommandations de gestion. Il a été décidé de décliner ces adaptations d'entretien des dépendances vertes selon une logique de secteur biogéographique pour mieux répondre aux pratiques du service des routes. Les recommandations ont ainsi été classées selon quatre principaux types de paysages rencontrés sur les routes du Loiret : les pelouses calcicoles en bords de route, les milieux forestiers, les bords de Loire et les grandes plaines agricoles.

Un rapport a ainsi pu être transmis au Conseil Général du Loiret courant mars pour proposer une gestion différenciée de son réseau ayant pour but de préserver, voire favoriser les populations d'espèce(s) et/ou les habitats patrimoniaux présents.

1.3.2. Rappel des attentes et de la méthodologie des suivis

L'objectif des suivis d'une sélection de sections patrimoniales pour la flore sur le réseau de routes départementales du Loiret est d'évaluer l'impact de la mise en œuvre d'une gestion différenciée. Cette méthode vise à tester la réponse écologique des cortèges floristiques remarquables dans un délai plus ou moins restreint et d'éventuellement adapter les recommandations fixées par le CBNBP.

Ainsi les suivis ont été réalisés en 2013, fixant l'état initial, puis en 2014. Ils sont calés sur un protocole rédigé 2013 (CBNBP, 2013 - *Protocole de suivi floristique des tronçons de route soumis à une gestion différenciée*. 11 p.) qui repose sur la caractérisation des végétations (associations végétales et leur agencement dans l'espace) ainsi que le relevé d'éléments physico-chimiques et photographiques.

Ce dispositif prend vraiment son sens si le changement de pratiques d'entretien est conséquent. Cependant les variables d'ajustements de la gestion actuelle sont limitées et ne peuvent se mettre en place que progressivement. Par conséquent les suivis de 2014 permettront d'assoir l'état initial des végétations des sections patrimoniales retenues mais ne seront pas reconduits dès 2015. Un pas de temps plus large a été décidé conjointement avec les services du Conseil Général pour mieux se calquer aux réalités des procédés d'entretien.

1.3.3. Bilan de la deuxième année de suivi

Pour cette action, l'année 2014 s'est placée dans la continuité de l'état initial des stations d'espèces patrimoniales dressé en 2013.

Ainsi les suivis ont de nouveau été réalisés sur les 13 sites fixés, qui se répartissent sur 8 routes départementales traversant la Beauce, le Pays-Fort, la Forêt d'Orléans, la Vallée de l'Essonne, la Sologne et le Gâtinais du sud-ouest. A l'issue de cette deuxième année, 28 relevés phytosociologiques ont été réalisés afin de caractériser précisément la végétation en présence (accotement, fossé si présent et talus).

1.4 – Formation des agents du CG45 à la reconnaissance des espèces invasives

Dans le but de former et de sensibiliser les agents assurant l'entretien du réseau de routes départementales du Loiret à la reconnaissance et aux risques inhérents aux espèces invasives deux formations ont été délivrées sur le terrain.

Une première rencontre sur le terrain a eu lieu de manière informelle le 30 juin (y ont participé 7 agents le matin, puis 10 l'après-midi). Elle avait pour but d'observer la seule station d'Ambroisie connue en bords de route dans le Loiret. La station n'a pas été revue mais les différents critères d'identification de cette plante ont pu être passés en revue. Le groupe s'est ensuite rendu sur un autre site où la présence de la Berce du Caucase (invasive) était suspectée. Les critères permettant de la différencier de sa cousine indigène (la Berce sphondyle) ont aussi été discutés pour conclure qu'il ne s'agissait pas de l'espèce invasive. Cette matinée a regroupé une dizaine de personnes.

La seconde a également été fixée initialement dans un objectif centré sur l'Ambroisie, mais élargie à une information sur le concept même d'espèce invasive et à l'identification de l'ensemble des espèces invasives présentes en bords de route dans le Loiret. Elle s'est tenue le 18 septembre sur une après-midi sur la commune de Châteauneuf-sur-Loire et a impliqué quatre agents de trois agences différentes et deux cadres de la DII. Une présentation théorique à partir de supports papier et d'échantillons vivants a précédé une présentation sur site naturel de l'Ambroisie (berges de Loire).

2. Expertise du CBNBP pour la mise en œuvre du projet de SODENS

Dans le cadre de ce volet, les efforts de prospections réalisés lors de la convention 2011/2013 pour améliorer la connaissance floristique du département du Loiret ont été poursuivis. En particulier, les axes suivants ont structuré l'action du CBNBP en 2014 :

- la réalisation et la saisie d'inventaires concernant le département du Loiret dans des secteurs déficitaires en termes de connaissance selon le programme d'échantillonnage du CBNBP ;
- la réalisation et la saisie d'inventaires spécifiques aux bords de route sur certains secteurs afin d'alimenter la base de données © Flora sur les tronçons routiers ;
- la saisie ou intégration dans © Flora de données provenant d'études financées par le Conseil général du Loiret.

2.1 – Réalisation d'inventaire

2.1.1 Secteurs déficitaires en données

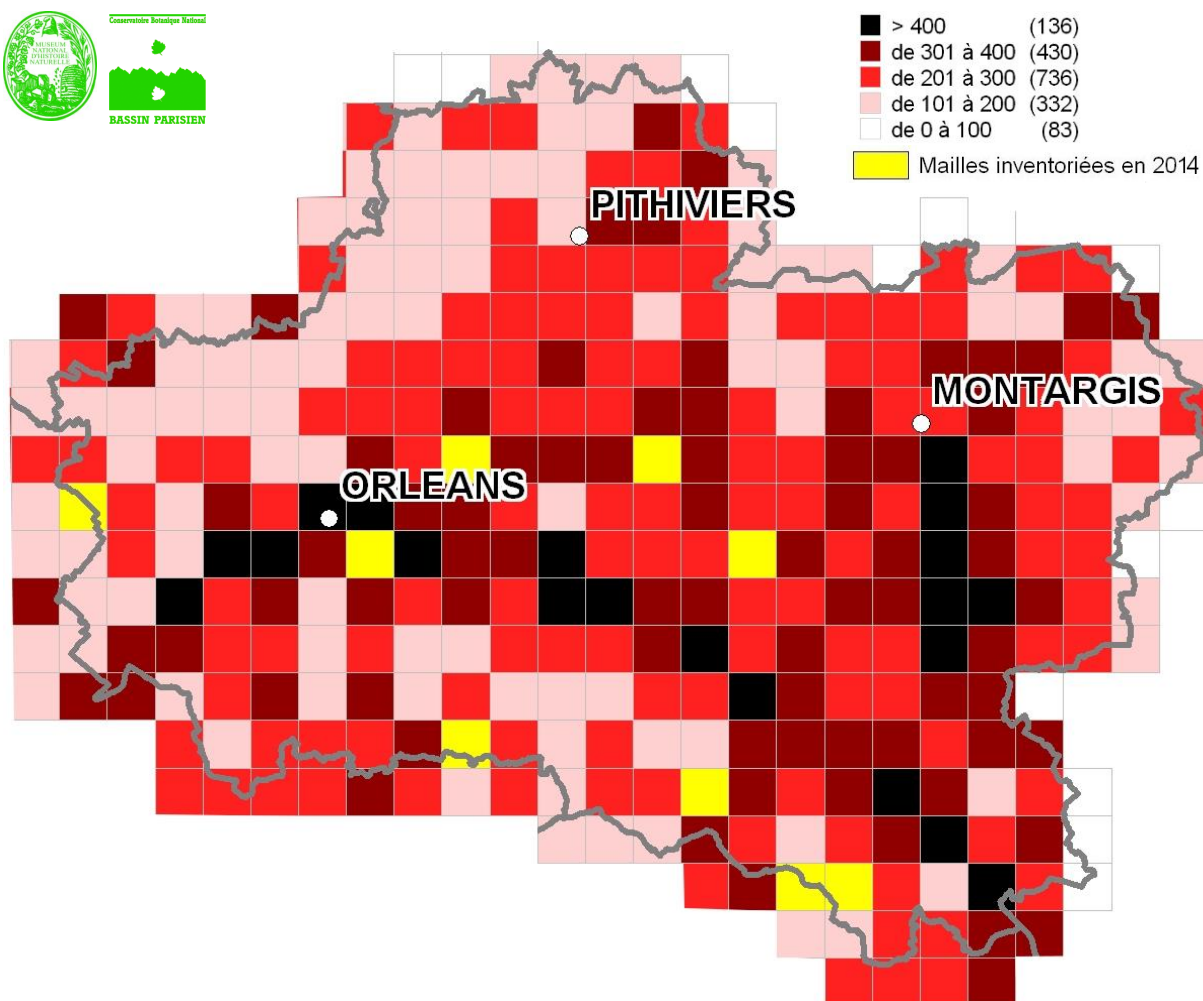
Dans le cadre de sa mission d'agrément d'actualisation de la connaissance de la flore, le CBNBP a réalisé sur le Loiret des prospections sur des mailles carrées de 5 km de côté identifiées comme déficitaires en données à l'issue d'un bilan régional (action soutenue conjointement par le Conseil Général du Loiret et le Conseil régional). Ces actions d'inventaires permettent de maintenir une actualisation en continu de l'atlas départemental de la flore du Loiret (atlas financé par le Conseil général de 2006 à 2007).

En 2014, ce travail a porté sur un total de neuf mailles en y consacrant 7 jours de récolte de données sur le terrain (en moyenne une journée par maille entièrement comprise en région Centre en un ou deux passages). Un total de 38 bordereaux a été réalisé lors de ces prospections sur le département du Loiret (voir tableau ci-après).

La carte ci-dessous représente l'état des connaissances du CBNBP sur le département du Loiret en mai 2013 (la grande majorité des relevés réalisés lors de la saison de terrain 2014 n'ont pas encore été saisis). Seules les stations géoréférencées après 2000 (données récentes) ont été comptabilisées. De plus, seules les espèces indigènes et naturalisées sont représentées sur cette carte.

Les prospections réalisées en 2014 concernaient principalement des mailles où moins de 200 espèces étaient inventoriées après l'année 2000. Elles sont indiquées en jaune sur la carte ci-après.

Aujourd'hui, à l'issue de ces campagnes d'actualisation (de 2012 à 2014) des données flore, il n'existe plus de maille comportant moins de 100 espèces inventoriées après 2000 sur le département du Loiret.



**Nombre d'espèces indigènes et naturalisées recensées par maille 5*5 après 2000 et
prospections réalisées en 2014 sur le département du Loiret**

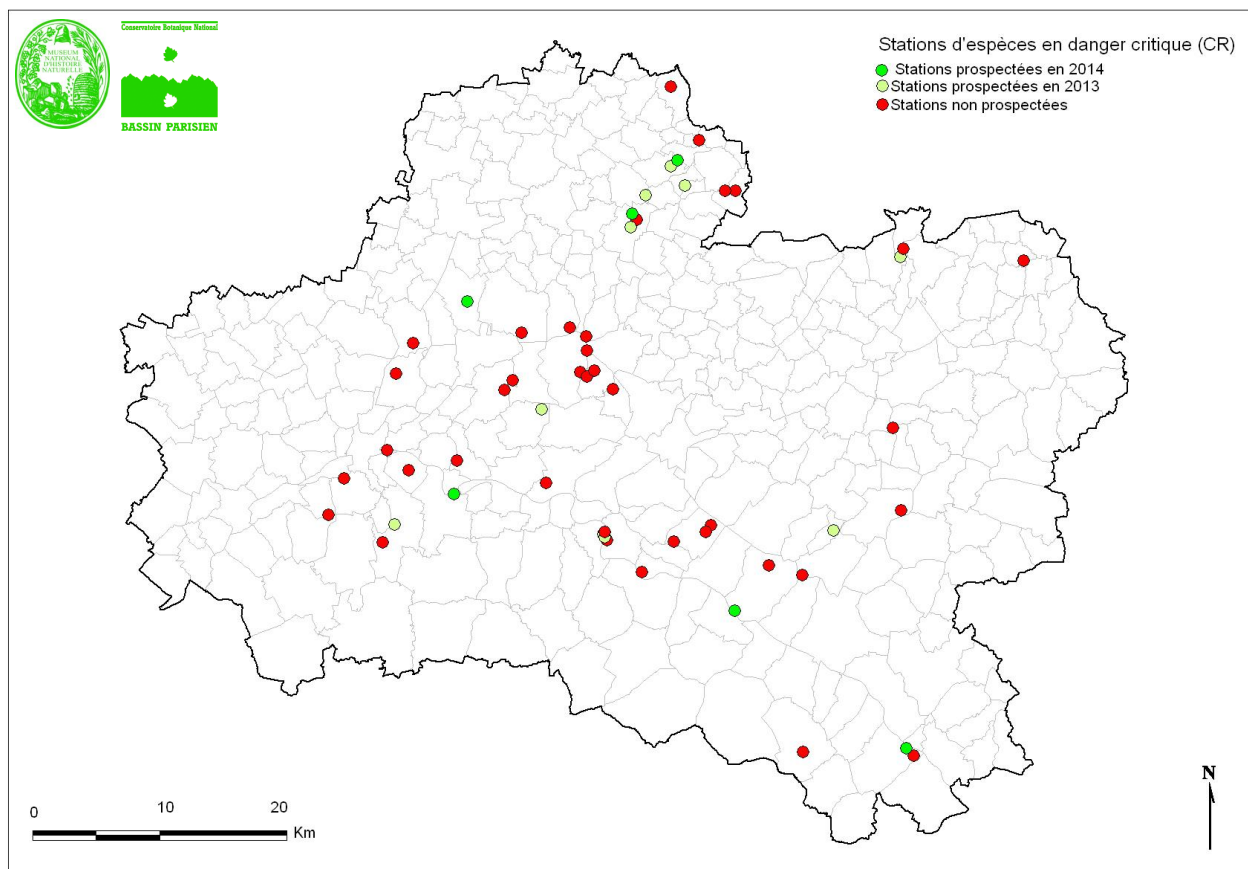
Des inventaires à l'échelle communale (autre niveau de découpage du CBNBP pour déceler des territoires déficitaires en données modernes) ont été réalisés en 2014 sur le Loiret. Au total 6 communes ont fait l'objet de bordereaux flore (au total 22 bordereaux).

A ces actualisations de connaissance il faut ajouter un travail de prospection spécifique au territoire du Gâtinais sur les contours du projet de Parc Naturel Régional. Cette action financée par la Région Centre vient renforcer cette modernisation des connaissances du département (cela représente 14 jours de terrain et 132 bordereaux répartis sur 20 mailles).

2.1.2. Actualisation de stations d'espèces en danger critique d'extinction de la liste rouge régionale

En complément des inventaires par maille, et en accord avec les actions à mener dans le cadre de la nouvelle convention 2014/2016, le CBNBP a poursuivi en 2014 l'effort de réactualisation des stations d'espèces en danger critique d'extinction (CR) de la liste rouge régionale initié en 2012 par le programme de Cartographie Nationale des Enjeux Territoriaux de Biodiversité remarquable (CarNET-B).

Grâce à cette synthèse, sept retours sur des stations d'espèces « en danger critique » du Loiret ont été réalisés en 2014.



Répartition et état d'actualisation des stations d'espèces « CR » non revue depuis 2000 par le CBNBP sur le département du Loiret

Chaque station prospectée a fait l'objet d'un inventaire floristique précis et une évaluation de la population (même lorsque l'espèce n'est pas revue), associé à une localisation géographique.

2.1.3 Bilan des espèces remarquables inventoriées en 2013 dans le Loiret

Les inventaires menés en 2014 par le CBNBP et son réseau de correspondants ont de nouveau été riches en découvertes et témoignent de la nécessité de poursuivre et de renouveler l'acquisition de données de terrain. Ces données illustrent également l'amplitude du réseau de botanistes du Loiret, qui est à l'origine de nombreuses données parfois inédites pour le département. Il est donc important de maintenir une dynamique et ainsi améliorer le niveau de l'expertise locale et le partage des connaissances.

Les principales observations de l'année sont :

Flore patrimoniale



Cystoptéris fragile (à gauche) et Sagesse des chirurgiens (à droite)

- ***Cystopteris fragilis* (Cystoptéris fragile)** : retrouvé pour le 45, Autry-le-Châtel 2013, réseau de correspondants ;
- ***Descurainia sophia* (Sagesse des chirurgiens)** : retrouvé pour le Centre et le 45, Orléans, réseau de correspondants ;
- ***Galium glaucum* (Gaillet glauque)** : retrouvé pour le 45, Coudray, réseau de correspondants.

Autre flore remarquable (non indigène)

- ***Bolboschoenus laticarpus*** : nouveau pour le Loiret et le Centre, Orléans, CBNBP ;
- ***Bolboschoenus planiculmis*** : nouveau pour le Loiret, Chevannes, CBNBP ;
- ***Bromus rubens*** : nouveau pour le Loiret et le Centre, Olivet, réseau de correspondants ;
- ***Campanula pyramidalis*** : nouveau pour le Loiret, Beaugency, CBNBP ;
- ***Celtis occidentalis*** : nouveau pour le Loiret et le Centre, Chaingy, réseau de correspondants ;
- ***Galium x fictum (album x glaucum)*** : nouveau pour le Loiret et le Centre, Coudray, CBNBP et réseau de correspondants ;
- ***Hordeum jubatum*** : nouveau pour le Centre et le Loiret, Mareau-aux-Prés, réseau de correspondants ;
- ***Isatis tinctoria*** : retrouvé pour le Loiret, Saint-Ay, réseau de correspondants ;
- ***Oenanthe crocata*** : nouveau pour le Loiret et le Centre, Bouzy-la-Forêt, réseau de correspondants ;
- ***Polypogon viridis*** : nouveau pour le Loiret, Orléans 2013 et 2014, réseau de correspondants ;
- ***Sedum x luteolum*** : nouveau pour le Loiret et le Centre, Yèvre-le-Châtel, CBNBP et réseau de correspondants ;
- ***Tragopogon eriospermus*** : nouveau pour le centre et le Loiret, Orléans, réseau de correspondants ;

- ***Trifolium nigrescens*** : nouveau pour le Loiret (naturalisé), Saint-Père-sur-Loire, Saint-Benoit-sur-Loire, CBNBP et réseau de correspondants ;
- ***Triticum spelta*** : nouveau pour le Loiret et le Centre (subspontané, épeautre), Orléans, réseau de correspondants ;
- ***Ventenata dubia*** : retrouvé pour le Loiret et le Centre, Tavers, réseau de correspondants.

Espèce invasive

- *Ambrosia artemisifolia* (Ambroisie fausse-Armoise) : nouvelle station dans le Loiret hors berges de Loire (Neuvy-en-Sullias), CBNBP.



2.1.4 Terrain spécifique aux bords de route

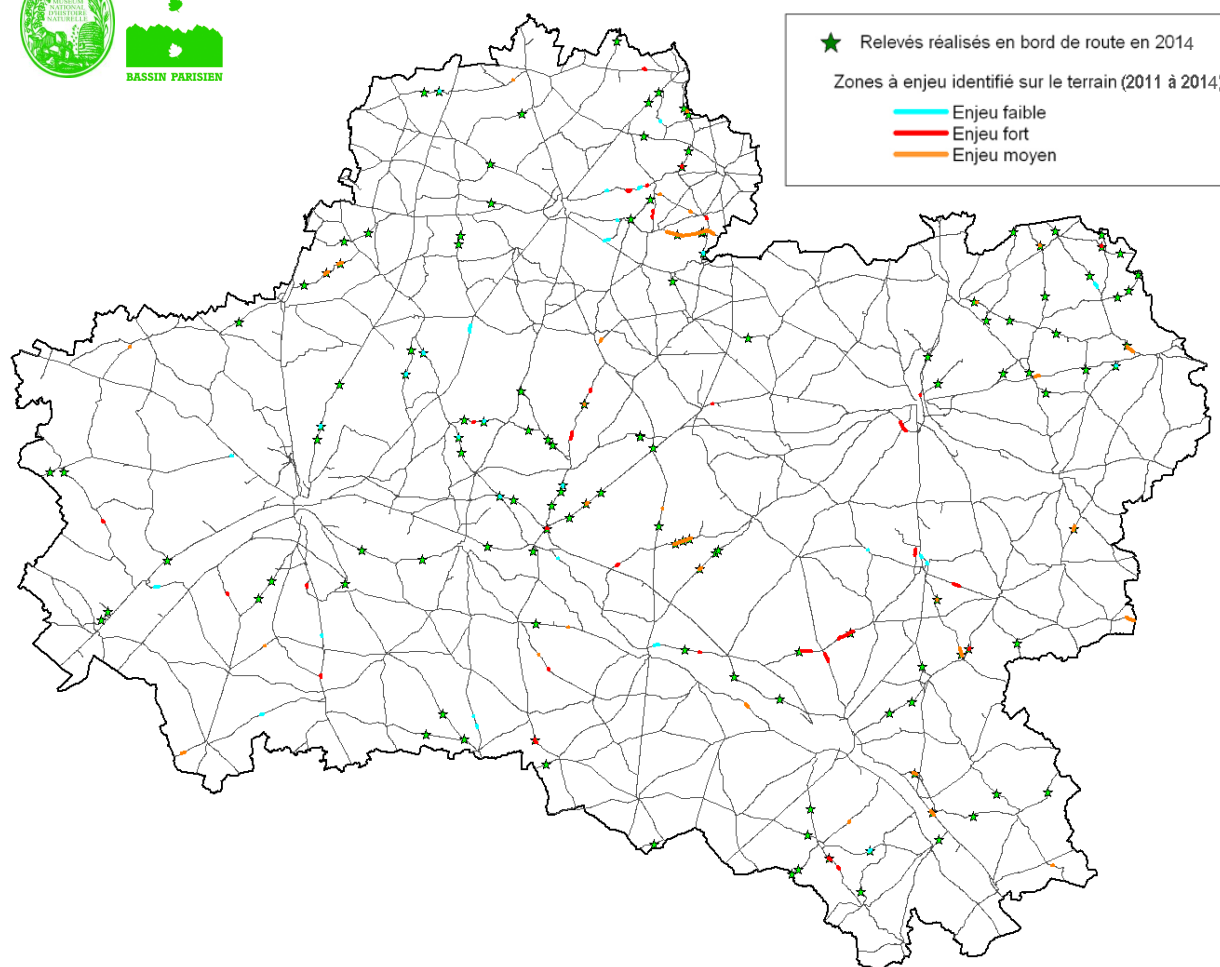
Afin de compléter les connaissances du CBNBP sur les bords de route du Loiret gérés par le Conseil général, des inventaires floristiques spécifiques ont été réalisés. En 2014, une grande partie de ce type de relevés a été effectué sur les bords de route identifiés en 2011 comme zones à enjeux potentiels (informations obtenues grâce à l'interrogation de la base de données © Flora). Ces inventaires ont permis de confirmer la présence d'espèces et/ou d'habitats patrimoniaux sur les accotements et de préciser leur localisation.

Certains secteurs pour lesquels le CBNBP ne possède pas de données ont également été prospectés. En tout (de 2011 à 2014), 396 relevés ont été réalisés (dont 141 sur les zones de curage/dérasement²), répartis sur l'ensemble du département (cf. tableau et carte ci-après). L'année 2014 représente avec 135 relevés réalisés une progression de prospection en bord de route de 34%. Un effort particulier a été mené sur la forêt d'Orléans pour les nécessités de l'étude sur le rôle des routes comme corridor écologique et la Puisaye jusque-là déficitaire en termes de couverture d'inventaire.

	curage/dérasement	autre	total	Dont enjeux
Vallée de l'Essonne	4	2	10	4
Forêt d'Orléans	11	26	37	11
Gâtinais	6	32	38	8
Sologne du Loiret	2	7	9	1
Val de Loire	5	4	9	0
Pays-Fort	0	8	8	3
Beauce	10	8	18	3
Puisaye	0	5	5	1
total	38	92	144	31

Répartition des relevés réalisés en bord de route en 2014

² Certaines sections de route inscrites au programme de curage/dérasement ont fait l'objet de plusieurs inventaires, d'où une différence entre le nombre de sections évaluées (paragraphe 1.1) et le nombre de bordereaux réalisés (paragraphe 2.1.4)



Carte des relevés réalisés en bord de route en 2014 et des enjeux flore identifiés de 2011 à 2014 sur le réseau routier du département du Loiret

2.2 – Intégration de données financées par le Conseil général

Afin d'intégrer dans la base © Flora des données financées par le Conseil général, le résultat de deux études menées par l'ONF dans le cadre de plans de gestion sur deux boisements appartenant au CG45 et soumis au régime forestier (l'ENS de Briare et un boisement à Ingrannes) ont été transmis au CBNBP.

Ces listes ont fait l'objet d'une mise en forme des données (pour répondre au cahier des charges de la base de données) en plus d'une validation.

2.3 – Animation du réseau de correspondants flore du Loiret

Il a été convenu avec le Conseil Général du Loiret qu'une action renforcée dans l'animation du réseau de correspondants serait inscrite dans le nouveau partenariat 2014/2016.

Pour cela trois jours de terrain ont été consacrés à des prospections avec des correspondants du CBNBP actifs sur le Loiret, notamment en vallée de l'Essonne. De plus, il a été convenu avec l'atelier botanique du domaine des Barres (IRSTEA) qui réalise des sorties de terrain hebdomadaires, de la transmission de supports de prospection dans leur périmètre d'action qui permettront de faire avancer l'actualisation de données patrimoniales répondant à des axes de la convention. Ainsi à titre d'exemple des données d'espèces en statut « CR » dans la liste rouge régionale feront l'objet de prospections ciblées du groupe de botanistes correspondants du CBNBP pour accroître la pression de recherche.

D'autres actions sont en cours et rentrent dans cette thématique liée à l'animation du réseau de correspondant avec notamment la valorisation de données produites par des botanistes actifs en région Centre via une intégration de leurs observations dans la base de données © Flora du CBNBP.

3. Bilan comptable du nombre de jours consacrés à chaque volet du partenariat

Nature des actions et leur ressource 2012		Nombre total de jours réalisés	Nombre de jours de terrain réalisés
1. Entretien et gestion des dépendances vertes des routes départementales			
Ressources	Chargé d'études / de missions	64	21
	Ingénieur Gestionnaire de données	0.5	
	Technicien informatique	0.6	
	Saisie informatique	6	
2. Expertise du CBNBP pour la mise en œuvre du projet de SODENS			
Ressources	Chargé d'études / de missions	27	13.5
	Ingénieur Gestionnaire de données	0.5	
	Technicien informatique	0.4	
	Saisie informatique	2	

En fin d'année 2014, en accord avec les services du Conseil Général du Loiret, un reliquat de 5000 euros sera reporté sur l'année 2015. Les jours restants ont été consacrés début 2015 aux actions de rédaction du rapport d'activités 2014 et par la suite (lors de l'hiver 2015) seront dédiés à l'analyse du rôle de continuité écologique que peuvent jouer les bords de routes en forêt d'Orléans.

ANNEXE

ANNEXE I : Synthèse des reports d'intervention nécessaires pour le programme de curage/dérasement 2014

Le tableau ci-dessous résume l'état des connaissances du CBNBP sur les secteurs du programme de curage-dérasement transmis début 2014. Ces données sont le résultat des inventaires effectués dans le cadre du présent partenariat, de 2011 à 2014.

La campagne de terrain de 2014 a permis de finir de prospecter l'ensemble des secteurs de curage/dérasement prévus au programme 2013-2014 (voir tableau ci-dessous). Les zones sur lesquelles un enjeu est connu sont signalées en orange, et la nature de l'enjeu est précisé dans la colonne « Observations CBNBP » (encadré rouge).

RD	Communes	Cantons	Point Repère		CURAGE Longueur (ml)	DERASEMENT			côté D / G	Observations	Accord CBNBP pour travaux	Observations CBNBP
			Début	Fin		Largeur à décapier (ml)	Longueur (ml)	Surface (m ²)				
861	Artenay - Ruan	Artenay	0+000	8+298		1,5	16 500	24 750,00	D+G		oui	Les inventaires de terrain ont permis d'observer une espèce rare à l'interface champs/bords de route (<i>Falcaria vulgaris</i> , 3e station moderne du Loiret). Le dérasement ne devrait pas impacter la station.
161	Lion-en-Beauce	Artenay	5+041	9+601		1,5	9 120	13 680,00	D+G		oui	Aucun enjeu floristique n'a été relevé sur ce linéaire après terrain
951	Cléry - Dry - Lailly	Beaugency	108+000	112+700	6 000,00				D+G		oui	Aucun enjeu floristique n'a été relevé sur ce linéaire après terrain
951	Sandillon - St Denis en Val	Jargeau	84+000	88+000		2,0	8 000	16 000,00	D+G		oui	Aucun enjeu floristique n'a été relevé sur ce linéaire après terrain
951	Darvoy	Jargeau	75+000	79+000		2	8 000	16 000,00	D+G		oui	Aucun enjeu floristique n'a été relevé sur ce linéaire après terrain
124	Trainou -Sully la chapelle	Neuville aux Bois - Chateauneuf	0+000	5+000	10 000,00			10 000,00	D+G		Sous conditions (enjeu réglementaire)	Présence d'une station d' espèce protégée (<i>Corydalis solida</i>) sur le bord de route entre les PR 3 et 4, aucun autre enjeu floristique n'a été relevé sur le reste du linéaire.
18	Cléry	Cléry	5+500	9+000	6 600,00				D+G		oui	Aucun enjeu floristique n'a été relevé sur ce linéaire après terrain
2152	Meung	Meung	74+000	76+000	2 000,00				D+G		oui	Aucun enjeu floristique n'a été relevé sur ce linéaire après terrain
719	Messas-Beaugency	Beaugency	0+000	0+920	1 840,00				D+G		oui	Aucun enjeu floristique n'a été relevé sur ce linéaire après terrain
918	Messas-Beaugency	Beaugency	2+530	3+450	2 000,00				D+G		oui	Aucun enjeu floristique n'a été relevé sur ce linéaire après terrain

RD	Communes	Cantons	Point Repère		CURAGE	DERASEMENT			côté D / G	Observations	Accord CBNBP pour travaux	Observations CBNBP
15	Olivet- Ardon- Mézières les cléry	Olivet-La Ferté- Cléry	3+400	7+700			8 600,00		D+G		oui	Aucun enjeu floristique n'a été relevé sur ce linéaire après terrain
2020	Saint Cyr en Val- Ardon	St-Jean le Blanc- Cléry	37+300	37+800			900,00		G		oui	Aucun enjeu floristique n'a été relevé sur ce linéaire après terrain
143	Ingrannes- Vitry aux loges	Neuville aux Bois-	2+000	6+500	9 000,00				D+G		oui	Aucun enjeu floristique n'a été relevé sur ce linéaire après terrain
951	Guilly Tigy	Sully	56+400	62+240		2	11 000	16 500,00			oui	Aucun enjeu floristique n'a été relevé sur ce linéaire après terrain
957	Briare	Briare	0+000	0+300		3	1	3 000,00			Sous conditions (enjeu espèce invasive)	Présence d'une population de Sporobole (<i>Sporobolus indicus</i>) sur l'accotement.
960	Châteauneuf / St Denis de l'Hotel	CHATEAUNEUF	75+000	79+000	-	2	8 000	16 000,00			oui	Aucun enjeu floristique n'a été relevé sur ce linéaire après terrain
10	Châteauneuf / Vitry	CHATEAUNEUF	0+000	6+000	-	2	12 000	18 000,00			oui	Le fossé abrite potentiellement des espèces patrimoniales mais il ne sera pas impacté par un dérasement.
2007	La Bussière	Gien	44+000	49+500		2	11 000	22 000,00			oui	Aucun enjeu floristique n'a été relevé sur ce linéaire après terrain
2060	Châteauneuf / Fay	CHATEAUNEUF	70+000	80+000	-	2	10 000	15 000,00		Sens M-O	oui	Aucun enjeu floristique n'a été relevé sur ce linéaire après terrain
2152		MALESHERBES	2+500	9+800		3	7 300	21 900,00			oui	Aucun enjeu floristique n'a été relevé sur ce linéaire après terrain
22	Guigneville	PITHIVIERS	8+500	8+600	-	2	100	200,00		Purges réalisées en 2013	oui	Aucun enjeu floristique n'a été relevé sur ce linéaire après terrain
20	Morville	PITHIVIERS	24+000	27+000		2	6 000	12 000,00			oui	Aucun enjeu floristique n'a été relevé sur ce linéaire après terrain
20	Guigneville	PITHIVIERS	6+950	8+200		2	1 550	3 100,00			oui	Aucun enjeu floristique n'a été relevé sur ce linéaire après terrain
20	Guigneville	PITHIVIERS	8+500	8+600		2	100	200,00			oui	Aucun enjeu floristique n'a été relevé sur ce linéaire après terrain
25	Briares sur Essone	PUISEAUX	8+000	8+500	-	2	800	1 600,00			oui	Présence de quelques pieds d'une orchidée protégée au niveau régional (<i>Acéras homme-pendu</i>) sur le talus, au niveau du PR 8. Le dérasement ne devrait pas impacter la station.
134	Outarville	OUTARVILLE	9+000	11+500	-	2	5 000	10 000,00			oui	Aucun enjeu floristique n'a été relevé sur ce linéaire après terrain
28	Gaubertin	PUISEAUX	6+000	7+000	-	2	2 000	4 000,00			oui	Aucun enjeu floristique n'a été relevé sur ce linéaire après terrain

RD	Communes	Cantons	Point Repère		CURAGE	DERASEMENT			côté D / G	Observations	Accord CBNBP pour travaux	Observations CBNBP
28	Boesse	PUISEAUX	7+000	10+000	-	2	3 000	6 000,00			oui	Aucun enjeu floristique n'a été relevé sur ce linéaire après terrain
523	Yevre la Ville	PITHIVIERS	0+000	6+500	-	2	6 500	13 000,00			oui	Aucun enjeu floristique n'a été relevé sur ce linéaire après terrain
123	Boësse	PUISEAUX	10+000	15+000	-	2	5 000	10 000,00			Sous conditions (enjeu espèce invasive)	Présence d'une population de Renouée du Japon (<i>Reynoutria japonica</i>) sur l'accotement des deux côtés de la route, au niveau du PR 14+150.
95	Autruy surJuine	OUTARVILLE	6+000	7+000	-	2	2 000	4 000,00			oui	Aucun enjeu floristique n'a été relevé sur ce linéaire après terrain